



**COMMUNE DE DONNELOYE  
CONSEIL GENERAL**

**1<sup>ER</sup> EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 29 NOVEMBRE 2022**

---

La séance est conduite par le Président, Monsieur Steve Jacot-Descombes.

**Le Conseil Général de Donneloye**

- vu le projet du budget et le préavis no 07/2022 présentés par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

**décide :**

**d'accepter le budget de la bourse communale, arrêté comme suit pour l'année 2023 :**

<b>Charges</b>	<b>3'551'865.00</b>
<b>Revenus</b>	<b>3'281'640.00</b>
<b>Excédent des charges</b>	<b>270'225.00</b>

Le Président

Steve Jacot-Descombes



La secrétaire

Murielle Jaquier



COMMUNE DE DONNELOYE  
CONSEIL GENERAL

## 2EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 29 NOVEMBRE 2022

---

La séance est conduite par le Président, Monsieur Steve Jacot-Descombes.

### Le Conseil Général de Donneloye

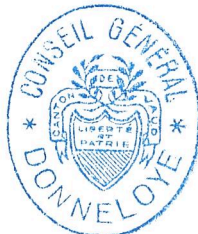
- vu le préavis municipal no 05/2022 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et de Gestion,
- entendu le rapport de la Commission ad hoc,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

**d'accepter la demande d'un crédit de CHF 200'000.00 pour la modification de l'éclairage public par le remplacement des luminaires existants en technologie LED. Ces travaux seront financés par un emprunt et amortis selon amendement, sur 10 ans.**

Le Président :

Steve Jacot-Descombes



La secrétaire :

Murielle Jaquier



**COMMUNE DE DONNELOYE  
CONSEIL GENERAL**

**3EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 29 DECEMBRE 2022**

---

La séance est conduite par le Président, Monsieur Steve Jacot-Descombes.

**Le Conseil Général de Donneloye :**

- vu le préavis municipal no 06/2022 présenté par la Municipalité
- entendu le rapport de la commission des Finances et de Gestion
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**décide :**

**d'accepter la demande d'un crédit supplémentaire de CH 16'000.00 pour l'élaboration du PACom, montant pris sur les liquidités et amorti sur 7 ans.**

Le Président :

Steve Jacot-Descombes



La secrétaire :

Murielle Jaquier